

Circuit Départemental Jeunes

1.- Autorisation

- Les clubs souhaitant organiser une étape du Circuit Départemental Jeunes doivent faire parvenir, au responsable de la compétition, une demande d'autorisation de tournoi au moins 3 semaines avant la date prévue (Formulaire disponible sur le site du Codep) :

Philippe DAOUDAL
73 bis, hent lesvern
29170 Fouesnant
02 98 56 16 71 ou 07 85 78 98 45
daoudalphilippe@wanadoo.f

- Après validation par le responsable de la compétition, l'organisateur fait sa demande officielle d'autorisation dans Poono. Elle doit comporter le nom d'un juge arbitre. Si l'organisateur a des difficultés pour en trouver un, il peut désigner Ludovic Chapin (JA référent pour les TDJ)
- Un tournoi ne sera labellisé TDJ que si l'organisateur invite l'ensemble d'une ou de plusieurs catégories.
- L'organisateur diffuse au plus tôt, à l'ensemble des clubs du Finistère, son invitation et la fiche d'inscription.

2.- Inscriptions

- Les inscriptions doivent parvenir au club organisateur pour le mercredi précédent le tournoi par mail ou par courrier postal.
- Le tarif pour du simple est de 3 € par joueur, et pour du double de 1,50 € par joueur et par tableau.

3.- Tableaux

- Le nombre de tableaux d'une même catégorie est laissé à l'appréciation de l'organisateur. Les tableaux doivent permettre de regrouper les joueurs par niveau de jeu, pour cela ils devront être exclusivement organisés en fonction du CPPH (situation au jeudi S-1 de la compétition).
- Les tableaux se verront attribuer un numéro de 1 à N. Le tableau « 1 » regroupant les joueurs les mieux classés au CPPH (ex : Tableau Benjamin Hommes n°1, Tableau Minimes Dames n°4)
- Le nombre de sortants par poule est de 2 si possible selon l'échéancier établi.

4.- Volants

- Les tableaux comprenant exclusivement des joueurs classés D9 ou supérieurs se jouent en volants plumes au partage entre les joueurs jusqu'en finale où les volants sont fournis par l'organisateur.

Si un des joueurs ne peut fournir des volants plumes, il devra les acheter à la table de marque, et si cela n'est pas possible le joueur sera déclaré forfait, cette décision est prise par le responsable du tournoi, défini dans la demande d'autorisation.



- Les tableaux composés uniquement de joueurs classé « P » se jouent en volants « plastique » fournis par l'organisateur.
- Pour des rencontres « mixte » ou des joueurs « D » rencontrent des joueurs « P » le type de volant est laissé au choix des joueurs mais priorité au plastique si pas d'accord trouvé.

5.- Horaires

- Le début des tournois Jeunes est fixé à 10h00. Si l'échéancier le justifie les premières rencontres peuvent être avancées à 09h30.

6.- Adéquation terrains / catégories invitées.

- SIMPLES
 - Avec 7 terrains, le club organisateur peut inviter une catégorie parmi les Cadets et les Minimes et une catégorie parmi les Poussins, les Benjamins.
 - Avec 12 terrains, toutes les catégories peuvent être invitées.
- DOUBLES
 - 5 terrains sont le minimum pour organiser un tournoi de doubles.
- FLASH
 - 4 terrains
- La commission « Jeunes » veillera à ce que toutes les catégories aient un nombre sensiblement égal d'invitations sur la saison.

7.- Catégories D'âge

- Poussins : joueurs nés en 2006 et après
- Benjamins : joueurs nés en 2004 et 2005
- Minimes ; joueurs nés en 2002 et 2003
- Cadets : joueurs nés en 2000 et 2001

8.- Tenue et comportement

- La tenue des joueurs doit être conforme aux circulaires **F.F.B.A.**
Les shorts, maillots de football, de basket et autres sports collectifs sont donc interdits.

- Le responsable du tournoi, défini dans la demande d'autorisation de tournoi, doit veiller au bon comportement des joueurs présents.
 - Il se doit d'intervenir sur tout geste anti sportif (jet de raquette, injures...) qu'il constate par un rappel à l'ordre lors de la première infraction, du retrait d'un point lors de la seconde. A la troisième remarque, nouveau retrait d'un point, le responsable rédigera, sur papier libre, un rapport sur le comportement du joueur incriminé à la Commission Jeunes du Comité Départemental. Une commission, composée des membres de la Commission Jeunes et d'un représentant du club du joueur, étudiera les faits et prononcera la sanction éventuellement décidée à l'encontre du fautif.
 - Il fait respecter le bon déroulement de la compétition : circulation entre les terrains lors des matchs, encouragement des joueurs pendant le match derrière le joueur et le coaching (2 maximums).

9.- Club organisateur

- Le club organisateur doit envoyer au responsable de la compétition le fichier du tournoi pour le jeudi précédent le tournoi daoudalphilippe@wanadoo.fr



- Des affiches CDJ sont téléchargeables sur le site du Codep. A charge pour les organisateurs de les personnaliser par l'apport d'un bandeau et de les afficher, le but étant de promouvoir le badminton.
- Le club organisateur doit fournir des volants plastiques d'échauffement aux joueurs inscrits.
- Une coupe ou une médaille doit au minimum récompenser les vainqueurs et finalistes de chaque tableau.
- A l'issue du tournoi, Le fichier Badplus doit être expédié dans les deux jours au responsable de la compétition et au secrétariat du Codep.
daoudalphilippe@wanadoo.fr et codep29@aliceadsl.fr
- Le club organisateur doit, au plus tard le lendemain de la compétition, envoyer le fichier du tournoi au Juge Arbitre pour importation des résultats dans Poono (Si la compétition a été tenue sur plusieurs fichiers Badplus, fusionnez-les avant de n'envoyer qu'un seul fichier au JA).

10.- Forfait et suspension

- Toute absence doit être justifiée et doit parvenir au responsable des TDJ dans les 10 jours.

Philippe Daoudal
73 bis, hent lesvern
29170 Fouesnant
02 98 56 16 71 ou 07 85 78 98 45
daoudalphilippe@wanadoo.fr

- Si la justification n'est pas parvenue, le joueur encourt une suspension de deux mois de toute compétition départementale.

11.- Classement

- Le classement départemental jeunes est issu de l'ensemble des résultats obtenus lors des différents TDJ et tournois « Flash » de la saison. Les points attribués à chaque manche sont fonctions du tableau dans lequel le licencié a joué et du niveau qu'il y a atteint.
- Tout joueur qui en raison d'une sélection Ligue ou Codep pour participer à une compétition de niveau supérieur ne pouvant s'inscrire sur un TDJ se verra attribuer automatiquement le nombre de point acquis par la place de finaliste du tableau « 1 » de sa catégorie.

12.- Qualifications pour les TRJ

Certains TDJ simples sont qualificatifs pour les Tournois Régionaux Jeunes de simples.

Le vainqueur du tableau « 1 » de sa catégorie intégrera le quota du Codep lors du prochain TRJ. Si ce joueur fait déjà parti de la sélection « Ligue » pour cette compétition, la place sera attribuée au finaliste du tableau.

Tout joueur qui refuse une sélection « ligue » ou « codep » ne pourra participer le même week-end à une compétition départementale.



Il n'y a pas de TDJ Doubles qualificatifs pour les TRJ Doubles. Les inscriptions se font auprès du Codep qui sélectionnera les paires en fonction de leur valeur CPPH

REPARTION DES POINTS

T.D.J.

MULTI-POULES

	Tableau 1	Tableau 2	Tableau 3	Tableau 4	Tableau 5
POULE	31	21	12	5	1
1/8	32	22	13	6	2
1/4	35	24	15	7	3
1/2	40	28	18	9	4
FINALISTE	45	31	21	12	5
VAINQUEUR	50	35	24	15	7

POULE UNIQUE

	Tableau 1	Tableau 2	Tableau 3	Tableau 4	Tableau 5
5ème	32	22	13	6	2
4ème	35	24	15	7	3
3ème	40	28	18	9	4
2ème	45	31	21	12	5
1er	50	35	24	15	7

FLASH

Les points attribués lors d'un flash commenceront aux valeurs d'un tableau « 3 ».

